

ASA de RAMPIEUX
Mairie
24440 Rampieux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 03 Février 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	5
Représentés	0
Absents	4

Le Syndicat de l'A.S.A de RAMPIEUX s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr MERCIER Sébastien

Mr LEYGUE Eric est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_S_1

Objet : Approbation du compte administratif du Président

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr LEYGUE Eric, après s'être fait présenter :

- * le Budget Primitif,
- * le détail des mandats délivrés,
- * les bordereaux de titres de recette,
- * le Compte Administratif.

Considérant que Mr Mercier Sébastien, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice écoulé, les finances de l'Association, en provisionnant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 - Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et DECLARE toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
LEYGUE Eric



Le Président,
MERCIER Sébastien
ASA D'IRRIGATION
DE RAMPIEUX
24440 RAMPIEUX








Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Mairie 24440 Rampieux

Liste d'émargement du syndicat

Date : 03 FEVRIER 2022

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
MR BONNEFOND HUGUES LE ROUSSEL 24440 RAMPIEUX	Membre		
MR DUROU ETIENNE LES MERULIERS 24440 RAMPIEUX	Membre		
MR FAUGERE CLAUDE LES CARREYRETTES 24440 STE-SABINE	Membre		
GAEC DES MOUNARDS LES MOUNARDS 24540 LOLME	Membre		
MR GAEC LE MAYNE DEL REY LE VQUE ERIC LE MAYNE DEL REY 24440 RAMPIEUX	Vice Président		
MR LANDAT DIDIER LE TUQUET 24440 RAMPIEUX	Membre		
MR MARESCASSIER THIERRY LE PETIT BRASSAC 24440 LABOUQUERIE	Membre		
MR MERCIER SEBASTIEN Jourget 24440 STE-SABINE	Président		
MR PROVOST MICHAEL LE MOULINOT 24440 STE-SABINE	Membre		

ASA de RAMPIEUX
Mairie
24440 Rampieux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 03 Février 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	5
Représentés	0
Absents	4

Le Syndicat de l'A.S.A de RAMPIEUX s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr MERCIER Sébastien

Mr LEYGUE Eric est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_S_2

Objet : Affectation du résultat de l'exercice

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mercier Sébastien, Président, après avoir examiné le Compte Administratif 2021 et avoir constaté:

- le résultat de fonctionnement à affecter:

* résultat de l'exercice:	- 18 512.35 €
* résultat antérieur:	51 086.09 €
* TOTAL A AFFECTER :	32 573.74 €

- le besoin de financement de la section d'investissement:

* solde d'exécution cumulé:	0 €
* solde des restes à réaliser	0 €
* Total du BESOIN DE FINANCEMENT:	0 €

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 - Voix contre : 0], décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

- * couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 0 €
- * affectation complémentaire en "réserves" : 0.00 €
- * reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2022 : 32 573.74 €

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
LEYGUE Eric



Le Président,
MERCIER Sébastien






ASA D'IRRIGATION
DE RAMPIEUX
24440 RAMPIEUX



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date : 03 FEVRIER 2022

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR BONNEFOND HUGUES LE ROUSSEL 24440 RAMPIEUX	Membre		
MR DUROU ETIENNE LES MERULIERS 24440 RAMPIEUX	Membre		
MR FAUGERE CLAUDE LES CARREYRETTES 24440 STE-SABINE	Membre		
GAEC DES MOUNARDS LES MOUNARDS 24540 LOLME	Membre		
MR GAEC LE MAYNE DEL REY LE YVE ERIC LE MAYNE DEL REY 24440 RAMPIEUX	Vice Président		
MR LANDAT DIDIER LE TUQUET 24440 RAMPIEUX	Membre		
MR MARESCASSIER THIERRY LE PETIT BRASSAC 24440 LABOUQUERIE	Membre		
MR MERCIER SEBASTIEN Jourget 24440 STE-SABINE	Président		
MR PROVOST MICHAEL LE MOULINOT 24440 STE-SABINE	Membre		

ASA de RAMPIEUX
Mairie
24440 Rampieux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 03 Février 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	5
Représentés	0
Absents	4

Le Syndicat de l'A.S.A de RAMPIEUX s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr MERCIER Sébastien

Mr LEYGUE Eric est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_S_3

Objet : Approbation du compte de gestion du receveur

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr Mercier Sébastien Président, après s'être fait présenter le compte de gestion du Receveur,

CONSTATE que les écritures et résultats de l'exercice comptable sont conformes aux émissions de mandats et de titres de recettes effectués par l'ASA au cours du même exercice.

CONSTATE que les résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif.

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 - Voix contre : 0], décide de donner "quitus" de sa gestion pour l'exercice 2021 au Receveur de l'Association.

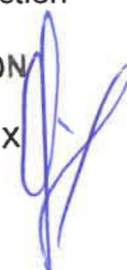
Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
LEYGUE Eric



Le Président,
MERCIER Sébastien



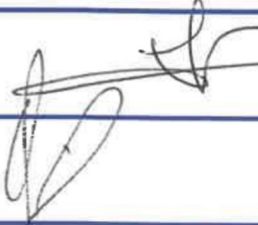

**ASA D'IRRIGATION
DE RAMPIEUX
24440 RAMPIEUX**



Mairie 24440 Rampieux

Liste d'émargement du syndicat

Date : 03 FEVRIER 2022

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR BONNEFOND HUGUES LE ROUSSEL 24440 RAMPIEUX	Membre		
MR DUROU ETIENNE LES MERULIERS 24440 RAMPIEUX	Membre		
MR FAUGERE CLAUDE LES CARREYRETTES 24440 STE-SABINE	Membre		
GAEC DES MOUNARDS LES MOUNARDS 24540 LOLME	Membre		
MR GAEC LE MAYNE DEL REY LE YQUE ERIC LE MAYNE DEL REY 24440 RAMPIEUX	Vice Président		
MR LANDAT DIDIER LE TUQUET 24440 RAMPIEUX	Membre		
MR MARESCASSIER THIERRY LE PETIT BRASSAC 24440 LABOUQUERIE	Membre		
MR MERCIER SEBASTIEN Jourget 24440 STE-SABINE	Président		
MR PROVOST MICHAEL LE MOULINOT 24440 STE-SABINE	Membre		

ASA de RAMPIEUX
Mairie
24440 Rampieux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 03 Février 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	5
Représentés	0
Absents	4

Le Syndicat de l'A.S.A de RAMPIEUX s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr MERCIER Sébastien

Mr LEYGUE Eric est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_S_4

Objet : Vote du Budget Primitif 2022

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr Mercier Sébastien, Président, se fait présenter le projet de Budget primitif 2022,

Le président demande aux membres du syndicat de bien vouloir se prononcer chapitre par chapitre sur ce budget prévisionnel.

Considérant que ce budget est à l'équilibre et que l'ensemble des dépenses et recettes sont justifiés,

Le Syndicat après avoir en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 - Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER le budget primitif 2022

d'AUTORISER le président, en tant que besoin, à effectuer à l'intérieur de chaque chapitre les virement de crédit qui s'avèreraient nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
LEYGUE Eric








Le Président,
MERCIER Sébastien

**ASA D'IRRIGATION
DE RAMPIEUX
24440 RAMPIEUX**

Mairie 24440 Rampieux**Liste d'émargement du syndicat**

Date : 03 FEVRIER 2022

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR BONNEFOND HUGUES LE ROUSSEL 24440 RAMPIEUX	Membre		
MR DUROU ETIENNE LES MERULIERS 24440 RAMPIEUX	Membre		
MR FAUGERE CLAUDE LES CARREYRETTES 24440 STE-SABINE	Membre		
GAEC DES MOUNARDS LES MOUNARDS 24540 LOLME	Membre		
MR GAEC LE MAYNE DEL REY LE VICIE ERIC LE MAYNE DEL REY 24440 RAMPIEUX	Vice Président		
MR LANDAT DIDIER LE TUQUET 24440 RAMPIEUX	Membre		
MR MARESCASSIER THIERRY LE PETIT BRASSAC 24440 LABOUQUERIE	Membre		
MR MERCIER SEBASTIEN Jourget 24440 STE-SABINE	Président		
MR PROVOST MICHAEL LE MOULINOT 24440 STE-SABINE	Membre		

ASA de RAMPIEUX
Mairie
24440 Rampieux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 03 Février 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	5
Représentés	0
Absents	4

Le Syndicat de l'A.S.A de RAMPIEUX s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr MERCIER Sébastien

Mr LEYGUE Eric est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_S_5

Objet : Approbation du contrat de service avec l'ADHA 24

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr Mercier Sébastien Président, se fait présenter le projet de contrat de service proposé par l'Association Départementale d'hydraulique Agricole (ADHA 24) avec les différentes missions conventionnées et les bases tarifaires 2022.

Considérant que l'ASA ne dispose pas des ressources internes pour réaliser ces missions essentielles au fonctionnement de la structure.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 - Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER le contrat de service proposé par l'ADHA24

de DONNER pouvoir au président de signer les documents se rapportant à l'adhésion à l'ADHA 24 et au contrat de service 2022.

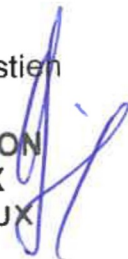
Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
LEYGUE Eric



Le Président,
MERCIER Sébastien






**ASA D'IRRIGATION
DE RAMPIEUX
24440 RAMPIEUX**



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date : 03 FEVRIER 2022

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR BONNEFOND HUGUES LE ROUSSEL 24440 RAMPIEUX	Membre		
MR DUROU ETIENNE LES MERULIERS 24440 RAMPIEUX	Membre		
MR FAUGERE CLAUDE LES CARREYRETTES 24440 STE-SABINE	Membre		
GAEC DES MOUNARDS LES MOUNARDS 24540 LOLME	Membre		
MR GAEC LE MAYNE DEL REY LE YQUE ERIC LE MAYNE DEL REY 24440 RAMPIEUX	Vice Président		
MR LANDAT DIDIER LE TUQUET 24440 RAMPIEUX	Membre		
MR MARESCASSIER THIERRY LE PETIT BRASSAC 24440 LABOUQUERIE	Membre		
MR MERCIER SEBASTIEN Jourget 24440 STE-SABINE	Président		
MR PROVOST MICHAEL LE MOULINOT 24440 STE-SABINE	Membre		

ASA de RAMPIEUX
Mairie
24440 Rampieux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 03 Février 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	5
Représentés	0
Absents	4

Le Syndicat de l'A.S.A de RAMPIEUX s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr MERCIER Sébastien

Mr LEYGUE Eric est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_S_6

Objet : Approbation de la tarification 2022

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr Mercier Sébastien, Président, se fait présenter le dossier de gestion de l'année 2021 avec l'analyse des couts de reviens des charges fixes et des charges variables de fonctionnement.

Après analyse de ces éléments il est proposé de retenir la tarification suivante pour l'année 2022 :

- Abonnement Irrigation : 170,00 € / module - appel en Avril
- Abonnement Usage Domestique : 90.00 € /UD – appel en Avril
- consommation: 0,16 € / m3 appel en Novembre

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 - Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER cette tarification pour l'année 2022

d'INFORMER les adhérents de l'ASA de cette tarification.

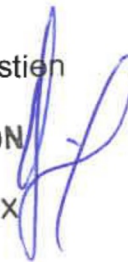
Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
LEYGUE Eric



Le Président,
MERCIER Sébastien

**ASA D'IRRIGATION
DE RAMPIEUX
24440 RAMPIEUX**








Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Mairie 24440 Rampieux

Liste d'émargement du syndicat

Date : 03 FÉVRIER 2022

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR BONNEFOND HUGUES LE ROUSSEL 24440 RAMPIEUX	Membre		
MR DUROU ETIENNE LES MERULIERS 24440 RAMPIEUX	Membre		
MR FAUGERE CLAUDE LES CARREYRETTES 24440 STE-SABINE	Membre		
GAEC DES MOUNARDS LES MOUNARDS 24540 LOLME	Membre		
MR GAEC LE MAYNE DEL REY LE VQUE ERIC LE MAYNE DEL REY 24440 RAMPIEUX	Vice Président		
MR LANDAT DIDIER LE TUQUET 24440 RAMPIEUX	Membre		
MR MARESCASSIER THIERRY LE PETIT BRASSAC 24440 LABOUQUERIE	Membre		
MR MERCIER SEBASTIEN Jourget 24440 STE-SABINE	Président		
MR PROVOST MICHAEL LE MOULINOT 24440 STE-SABINE	Membre		

ASA de RAMPIEUX
Mairie
24440 Rampieux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 03 Février 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	5
Représentés	0
Absents	4

Le Syndicat de l'A.S.A de RAMPIEUX s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr MERCIER Sébastien

Mr LEYGUE Eric est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_S_7

Objet : Approbation de la liste des souscriptions

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr Mercier Sébastien, Président, se fait présenter liste des souscriptions permettant d'établir le Rôle annuel.

Aucune demande de modification n'a été faite.

Le président propose donc de valider la répartition des souscriptions à l'identique.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 5 - Voix contre : 0], décide d'approuver la liste des souscriptions suivante :

USAGERS		PROPRIETAIRES		Hectare	Usage Domestique
BOUCHER	YVETTE	BOUCHER	DIDIER	0	0
BOUCHER	YVETTE	BOUCHER	HERVE	5	0
CAMINADE	JEAN-LUC	CAMINADE	MICHEL	0	0
CHABRONNERIE	GUY	CHABRONNERIE	GUY	3	0
COMMUNE	DE RAMPIEUX	COMMUNE	DE RAMPIEUX	1	0
COMMUNE	DE SAINTE SABINE	COMMUNE	DE SAINTE SABINE	1	0
DUROU	ETIENNE	DUROU	ETIENNE	13	0
EARL	DES MOUNARDS	BERNET	JEAN PIERRE	10	0
EARL	DU PARC	DEJOS	JEAN LUC	8,5	0
EARL	DES MOUNARDS	MEYNAUD	ROBERT	0	0
EARL	SEBASTIEN MERCIER	MERCIER	SEBASTIEN	32	0
FAUGERE	CLAUDE	FAUGERE	CLAUDE	11	0
GAEC	LES VERGERS DU PETIT BRASSAC	MARESCASSIER	THIERRY	13	0
GAEC	FERME DU ROUSSEL	BONNEFOND	HUGUES	7	0
GAEC	LE MAYNE DEL REY	GAEC LE MAYNE DEL REY	LEYGUE ERIC	11	0
GAEC	TORNIER	CHAUMOND	CLAUDE	3,5	0
JOLIBERT	CHANTAL	JOLIBERT	CHANTAL	5	0
LANDAT	DIDIER	FAUVEL	GEORGES	0	0
LANDAT	DIDIER	DELMON	ANNE MARIE	0	0
LANDAT	DIDIER	BOURNAZEL	ELISE	0	0
LANDAT	DIDIER	LANDAT	DIDIER	29	0
POMMERIE	JEAN CLAUDE	POMMERIE	JEAN CLAUDE	5	0
PROVOST	MICHAEL	PROVOST	PIERRE	14	0
RAYNAL	YVES	RAYNAL	YVES	0	1

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
LEYGUE Eric



Le Président,
MERCIER Sébastien

**ASA D'IRRIGATION
DE RAMPIEUX
24440 RAMPIEUX**







ASA de Rampieux

Mairie 24440 Rampieux

Liste d'émargement du syndicat

Date : 03 FEVRIER 2022

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR BONNEFOND HUGUES LE ROUSSEL 24440 RAMPIEUX	Membre		
MR DUROU ETIENNE LES MERULIERS 24440 RAMPIEUX	Membre		
MR FAUGERE CLAUDE LES CARREYRETTES 24440 STE-SABINE	Membre		
GAEC DES MOUNARDS LES MOUNARDS 24540 LOLME	Membre		
MR GAEC LE MAYNE DEL REY LE YCUE ERIC LE MAYNE DEL REY 24440 RAMPIEUX	Vice Président		
MR LANDAT DIDIER LE TUQUET 24440 RAMPIEUX	Membre		
MR MARESCASSIER THIERRY LE PETIT BRASSAC 24440 LABOUQUERIE	Membre		
MR MERCIER SEBASTIEN Jourget 24440 STE-SABINE	Président		
MR PROVOST MICHAEL LE MOULINOT 24440 STE-SABINE	Membre		